



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 06 avril 2023

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE
RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 31 mars 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Delphine PRIEUR a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	45
VOTANTS	51

VOTE le budget annexe Bohin

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Danièle SADRAIN, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

CONVOCAATION

Datee	du 31/03/23
Affichée	le 31/03/23

OBJET

**Budget annexe Bohin :
Vote du budget primitif 2023**

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
Gilbert MATELOT représenté par Danièle SADRAIN
Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ
Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

Acte reçu en Préfecture le 12 AVR. 2023
Publié en ligne le 13 AVR. 2023
Certifié exécutoire

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Paule KLYMKO a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON

Le Président,
Jean SELLIER

Absents excusés : Nadège TROUILLET
Virginie VIOLET

Absents : Pascal SUARD
Nathalie RIBAUT



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-079-BF
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

- Vu la délibération n° 2023-02-09-026 du Conseil Communautaire en date du 09 février 2023 actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire,

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire le projet du budget annexe Bohin pour l'exercice 2023.

Acte reçu en Préfecture le 12 AVR. 2023
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 13 AVR. 2023

Le Conseil après en avoir délibéré :

> VOTE le budget annexe Bohin 2023.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Jean SELLIER



Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Marie-Gilic TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
Gilbert MATELOT représenté par Danièle SADRAN
Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTE
Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

Pouvoirs : Fier GOSELLIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Charène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Pascal GUEGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Paula KLYMKO a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET
Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN

Absents excusés : Nadège TROUILLET
Virginie VIOLET

Absents : Pascal SUARD
Nathalie RIBAUT



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-079-BF
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-079-BF
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023